



La voix dans le corps : Chant et Feldenkrais  
*A Ristolas dans le Queyras*

*Séjour résidentiel*

Du 23 au 28 juillet 2017

**Hébergement garanti jusqu'au 20 juin**



Hébergement  
*Chalet le Fontenil*

*Tous niveaux*

600 euros

Annick Augis, *praticienne Feldenkrais*

[prospero.theatre@gmail.com](mailto:prospero.theatre@gmail.com)

06 78 35 63 14

[www.voix-en-mouvement.com](http://www.voix-en-mouvement.com)

Martine Midoux, *soprano*

[lavoixdanslecorps@gmail.com](mailto:lavoixdanslecorps@gmail.com)

06 63 16 80 43

[www.martinemidoux.com](http://www.martinemidoux.com)

## Les intervenantes



### Martine Midoux

*Artiste lyrique, actrice, metteure en scène*

Formée à la danse et au chant, elle a travaillé avec Peter Brook, et Farid Paya (Théâtre du Lierre). Puis elle a fondé sa propre compagnie Musicarthéa.

Titulaire du diplôme d'état de professeur de chant, elle enseigne au conservatoire du Perreux sur Marne.

### Annick Augis

*Lectrice, praticienne des méthodes Feldenkrais et Bones for Life.*

Après un parcours de comédienne et de metteure en scène, elle crée le Prospero Théâtre et développe un travail de mise en voix et en espace de lectures à voix haute.

Elle propose, seule ou en partenariat, une exploration du mouvement en lien avec la théâtralité, le chant, la marche, le bien-être quotidien.



## Les activités

### **LA VOIX DANS LE CORPS**

Grâce à une palette d'exercices simples faisant appel à l'improvisation chantée mêlée au dire et en lien étroit avec le mouvement, nous expérimentons comment gérer efficacement le souffle, la souplesse articulaire, la diction, la polyphonie.

Nous découvrirons quelle posture corporelle permet d'accéder à une musicalité très souple dans la ligne de chant, ou dans le dire.

Mon souhait est de vous permettre de développer votre créativité, votre qualité d'écoute, votre ressenti corporel toujours en lien avec vos partenaires.

Ce travail s'adresse autant aux débutants qu'à ceux qui ont déjà visité leur voix chantée.

### **FELDENKRAIS et BONES for LIFE**

L'exploration douce et inhabituelle de nos mouvements nous permet de (re)découvrir de nouvelles possibilités et de développer l'aisance dans nos activités quotidiennes, sportives ou artistiques. Les efforts et les tensions diminuent; l'organisme retrouve son harmonie. Chacun quels que soit son âge ou sa condition physique peut développer la possibilité de :

- Explorer et renforcer les appuis des pieds à la tête,
- prendre conscience de la structure de la cage thoracique,
- retrouver une respiration simple, détendue, adaptée à différentes situations,

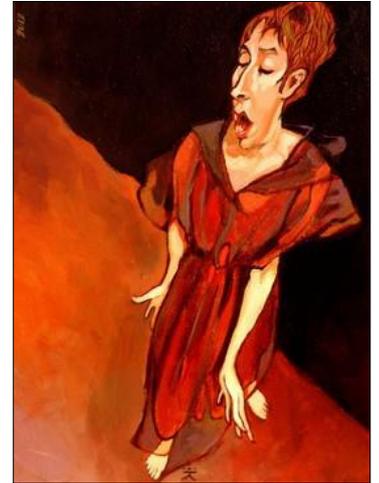
## • Rendez-vous

- Arrivée : le lundi 01 août à 9h30.
- Départ: le samedi 06 août dans l'après-midi.

## • Le Programme

Les journées s'organisent entre :

- les activités de **préparation corporelle** (méthodes Feldenkrais et Bones for Life 1 à 3 heures chaque jour).
- le **chant** (de 3 à 5 heures chaque jour).
- la possibilité de participer à des activités de **marche**.



## L'hébergement

[www.fontenil.fr](http://www.fontenil.fr)

- Vous serez accueilli au chalet « **Le Fontenil** » en chambres de 1 ou 2 personnes.
- Pension complète, espace aquatique (piscine, sauna, hammam).

## Accès

- En train de jour ou de nuit: jusqu'à Guillestre/Mont-Dauphin, puis navette (liaisons régulières)
- En voiture : par Gap ou Briançon.



## Coût du Stage

Stage : 300 €

Hébergement : 300 € (+ 75 € supplément chambre simple)

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

(à renvoyer à Prospero Théâtre 91 rue de Tripoli, 72000 Le Mans)

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

.....

Tel : ..... Mail : .....

- Je choisis un hébergement en chambre double  en chambre simple
- Je m'inscris au stage animé par Annick Augis, Martine Midoux  
« La voix dans le corps : Chant- Feldenkrais » du 23 au 28 juillet 2017.
- Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de l'Association  
« Prospero Théâtre » pour le stage.
- Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « Tremblay Espace  
Evasion » pour l'hébergement.

Date :

Signature

.....  
**Règlement :** (à lire et conserver)

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats nous stipulons que :

- 1- une inscription n'est effective qu'après versement des arrhes  
**au plus tard un mois avant** la date du stage ;
- 2- Le solde dû est à verser **au plus tard une semaine avant** la date du stage.  
À défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.
- 3- sauf cas de force majeure, entendue au sens courant, tout désistement intervenant  
**au plus tard trois jours avant** le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées ;
- 4- à l'exclusion des arrhes, ces sommes pourront **sur demande** être considérées comme un avoir pour un stage ultérieur pendant un an à compter de la date de désistement ;
- 5- tout aménagement est recevable et envisageable dans une discussion de bonne foi.

Merci de votre compréhension.

Jean-François Franchet,  
Président de l'association Prospero Théâtre

*N.B. : Confirmation du stage : La tenue du stage est subordonnée à un nombre minimum d'inscription. En cas d'inscriptions insuffisantes il est susceptible d'être annulé ou reporté. Dans ce cas l'ensemble des sommes versées (y compris les arrhes) seront restituées. Le Prospero Théâtre s'engage à informer les personnes inscrites 10 jours avant la date du stage.*

*N.B. : Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et versement de l'ensemble des sommes dues.*